

la bonne foi dans la formation du contrat

Par **Lolaaa**, le **10/10/2022** à **15:01**

Bonjour,

j'ai une dissertation à faire en droit des obligations et le sujet et le suivant :
"La bonne foi dans la formation du contrat"

J'ai presque fini mon introduction mais j'hésite en ce qui concerne la délimitation du sujet. La bonne foi étant une notion floue, pas définie dans le code civil, il est assez compliqué de trouver un plan. Or, la formation du contrat est composé des : négociations, avant-contrats et de l'offre et de l'acceptation.

Vu que notre cours est très léger en ce qui concerne la bonne foi je pensais limiter le sujet seulement à la bonne foi dans la phase des négociations

Pensez-vous que c'est une bonne chose ?